



# INFO LUTTES

Montreuil, le 06 mai 2025

## LA BALLE EST DANS LE CAMP DE LA DIRECTION

**Ce mardi 6 mai, les ADC et ASCT sont toujours dans l'action et mobilisés pour obtenir satisfaction sur leurs revendications. Les réunions des 4 juin à la Traction et du 11 juin au Train, annoncées à l'appui du rapport de forces, doivent désormais donner lieu à de véritables NÉGOCIATIONS.**

### CE QUE NOUS VOULONS GAGNER À LA TRACTION !

La Fédération CGT des Cheminots revendique un autre système de primes comportant une prime de base garantie, une prime de technicité et une prime de production n'étant pas basée sur les kilomètres parcourus, mais reposant sur les critères suivants : l'amplitude, le temps en tête des trains, le travail de nuit.

C'est un projet CGT juste, lisible et progressiste, sans différence pour les statutaires et les contractuels.

Il permet de faire progresser l'ensemble des primes de traction pour les ADC tout en réduisant les écarts entre la plus basse et la plus haute prime de traction.

La prime de traction CGT permet également une meilleure rémunération en cas de maladie, SU (Sans Utilisation) ou descente de machine.

C'est pourquoi un calculateur de prime de traction, sur la base des revendications CGT, a été mis au point par le Collectif National Traction.

Ce calculateur est mis à disposition dans chaque dépôt afin que tous les ADC puissent mesurer concrètement la nécessité d'agir pour gagner une refonte et une revalorisation de cette prime pour tous, quelle que soit l'activité.



## **CE QUE NOUS VOULONS GAGNER POUR LES ASCT !**

Lors des négociations de la fin de l'année 2022, deux mesures liées directement à la prime de travail ont été actées :

- Intégration de 600 euros par an, soit 50 euros par mois (mesures générales NAO du 7 décembre 2022) ;
- Intégration de 720 euros par an, soit 60 euros par mois (mesures conciliation action du 22 décembre 2022).

Ces deux points ont été intégrés dans le premier pilier de la prime de travail en le faisant passer de 14,51 € à 20,39 € par journée travaillée. Pour autant, agir sur ce seul levier ne suffit pas !

La CGT propose la création d'un nouvel élément structurant : l'ARMT (Allocation Reconnaisant le Métier Trains), qui repose sur l'expérience acquise, la reconnaissance du savoir-faire et la technicité du métier.

Aussi, la Fédération CGT propose d'intégrer cette indemnité dans la nouvelle rubrique de la prime de travail, en complément de la fusion des éléments 3 et 4 actuels (CR S.1 et S.2 revalorisées sur la base la plus haute, soit 6,56 €).

En complétant de la mesure de sécurisation de la prime de travail mise en place par la direction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la proposition CGT permettrait de sécuriser la rémunération à un niveau plus élevé. Ainsi, cela garantirait à chaque ASCT, y compris en cas de maladie, blessure, SU..., le versement de sa prime de travail Trains à hauteur minimum de 65 % à 80 % avec 5 jours d'absence.

**Au-delà de ces rendez-vous de négociations à la Traction et au Train, qu'il faudra mettre sous pression, la Fédération CGT des cheminots entend poursuivre la mobilisation pour gagner des mesures pour tous les cheminots, notamment :**

- Des augmentations générales et la revalorisation/refonte des primes de travail de TOUS les métiers ;
- Instauration d'une grille unique des salaires pour les cheminots statutaires et contractuels ;
- Amélioration des dispositifs de CAA existants, et ouverture de négociations sur la pénibilité, la révision de la liste des ERPA, et des règles de décompte des périodes d'exposition ;
- Des mesures significatives pour améliorer la sécurité ferroviaire et des personnels ;
- Améliorer les conditions de travail et de commande par des collectifs de travail correctement dimensionnés et formés.

**Elle appelle d'ores et déjà l'ensemble des cheminots à agir par la grève le 5 JUIN 2025, pour arracher des mesures pour TOUTES et TOUS les CHEMINOTS !**